

Deux exemples de fiches

Missions du tuteur

- Il est à l'écoute, disponible, et sait établir une relation de confiance avec l'élève. Il s'engage dans une démarche de solidarité.

Il suit, encourage, accompagne la progression des élèves.

- Il propose des actions, pratiques fortement centrées sur l'acquisition de savoirs, savoir-être, sans pour autant, dans sa démarche, reproduire "l'école après l'école".
- Il met le jeune en situation de réfléchir, d'expérimenter, de s'exprimer afin de lui permettre de confronter et d'enrichir ses représentations.
- Il propose des activités culturelles diverses permettant aux élèves d'élargir leurs connaissances et leurs expériences.
- Il propose une palette d'activités différenciées, concrètes, organisées de façon à susciter appétence et plaisir.
- Il apporte une aide méthodologique au travail scolaire : sur la préparation du cartable, du matériel, de l'organisation du travail (leçons, devoirs), sur la révision pour les contrôles, sur l'apprentissage du vocabulaire, sur la tenue et l'utilisation du cahier de textes, sur la lecture des consignes et énoncés, sur l'utilisation du dictionnaire, sur la recherche documentaire, sur la réalisation d'un exposé, d'un résumé...
- Il entretient des relations aisées avec la famille et les responsables scolaires.
- Il encourage la rencontre avec d'autres personnes (retraités, handicapés...).
- Il aide à créer une place pour l'École à la maison : par exemple, un tiroir pour ranger les affaires de classe, une place pour le travail écrit (pour étaler ses cahiers, livres), un endroit pour apprendre ses leçons...

Le tuteur doit veiller à fixer des objectifs réalistes et concrets, à souligner les progrès, à créer des occasions de succès et de prise de confiance.

Lire un énoncé, comprendre une consigne

La lecture – compréhension des consignes, et plus généralement celle des énoncés scolaires, est une capacité de base du métier d'élève.

Il est indispensable que l'élève :

- sache lire (au sens de déchiffrer) en respectant les sons et la ponctuation. Les ateliers de lecture sont donc à mettre en place très souvent ;
- s'oblige à lire entièrement (jusqu'au bout) la consigne ;
- sache reconnaître le type de texte : un problème, une question, l'exécution de quelque chose, un résultat...

Le tuteur peut :

- après une lecture silencieuse, faire oraliser la consigne ;
- reformuler et expliciter par un autre élève ;
- faire un questionnement par l'élève : que me demande-t-on ? de quoi ai-je besoin (livre, leçon, matériel...) ? quel sera le résultat escompté (chiffre, phrase, tableau, schéma...) ?

Il est important d'amener l'élève à :

- différencier ce que veut dire faire et apprendre ;
- mieux cerner la demande face à un travail à faire (leçon, exercice, devoir) ;
- percevoir les attentes ;
- avoir une attitude d'analyse, de réflexion, d'organisation.

Exercices d'entraînement

En lecture de consignes énoncées :

- Distinguer ce qui est donné et ce qui est à faire (souligner de deux couleurs différentes les données et les consignes).
- Trier dans un énoncé l'utile et le superflu (expliquer pourquoi ces données sont inutiles).
- Remettre en ordre les éléments d'un énoncé.

En écriture, production :

- Créer une consigne en regardant la tâche accomplie (que fallait-il faire ?).
- Écrire une consigne avec des mots donnés.
- Inventer des exercices relevant de différentes matières.
- Inventer un énoncé de problème à partir d'une solution rédigée.